



ALM ES CLASSIC

Rapport annuel

30 décembre 2016

Société de gestion : AGICAM

Siège social : 14 rue Auber - 75009 Paris

Dépositaire : Caceis Bank France

ALM ES CLASSIC

RAPPORT DE GESTION

Identification de l'OPC	3
Politique d'investissement	5
Frais de gestion	10

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif	11
Bilan Passif	12
Hors-Bilan	13
Compte de résultat	14

COMPTES ANNUELS - ANNEXE

Règles et méthodes comptables	15
Evolution de l'actif net	17
Ventilation des souscriptions / rachats	18
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument	19
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan	19
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle	20
Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors bilan	20
Ventilation par nature des créances et dettes	21
Complément d'information	22
Affectation du résultat	24
Résultats et autres éléments	25

Inventaire Détaillé	26
---------------------	----

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Certification	27
---------------	----



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds d'épargne salariale. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ALM ES CLASSIC
(Code AMF : 990000058189)

Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)

Fonds d'épargne salariale soumis au droit français géré par Agicam – Groupe AG2R LA MONDIALE

Objectifs et politique d'investissement :

Le fonds « ALM ES CLASSIC » classé dans la catégorie « Diversifié » est un FCPE nourricier du Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) maître « ALM CLASSIC » (code ISIN FR0007025192) géré par Agicam, et également classé dans la catégorie « Diversifié ».

Il est à ce titre investi en totalité et en permanence en parts de ce FIVG et à titre accessoire en liquidités. La performance du FCPE nourricier peut être inférieure à celle du FIVG maître, en raison des frais de gestion propres au nourricier.

Rappel de l'objectif de gestion et stratégie d'investissement du FIVG maître :

« Le FIA a pour objectif de réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance égale à celle de l'indice composite suivant calculé coupons et dividendes réinvestis :

- **52% Barclays Capital Euro Aggregate Bond.** L'indice BARCLAYS CAPITAL EURO AGGREGATE BOND est représentatif des emprunts obligataires à taux fixe, libellés en euro, ayant une durée résiduelle d'un an minimum, émis par les états et les émetteurs des secteurs publics et privés notés au minimum « investment grade » selon la méthodologie définie par Barclays..
- **18% Eonia Capitalisé Jour.** L'indice EONIA, correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone Euro, il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque de la zone Euro.
- **10% CAC 40.** L'indice CAC 40 est calculé en continu à partir d'un échantillon de 40 actions cotées sur le premier marché, sélectionnées pour leur représentativité, leur importance et choisies en fonction d'exigences multiples (capitalisation, liquidité et diversification sectorielle). Le poids de chaque valeur dans l'indice est pondéré par sa capitalisation flottante. L'indice est calculé sur les cours de clôture, dividendes nets réinvestis.
- **20% MSCI World.** L'indice MSCI WORLD mesure la performance des marchés boursiers des pays économiquement développés.

La stratégie d'investissement du FIA est discrétionnaire. Cette stratégie est mise en œuvre dans le respect des limites de la réglementation en vigueur, des instruments financiers décrits ci-après, des conditions de marché et des opportunités de diversification du portefeuille.

Le FIA est investi :

• Actions :

Le FIA est investi en direct (10% maximum de l'actif net) ou via des OPC en actions françaises, européennes et internationales de toutes capitalisations et de tous secteurs d'activité (40% maximum de l'actif net) dont 20% maximum de la poche actions en OPC « émergents ». Le FIA est notamment investi en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger, et de parts ou actions de fonds d'investissement relevant de la Directive 2011-61-UE de droit français, ou établis dans d'autres états membres de l'Union européenne relevant des classifications AMF ou catégories suivantes : « Actions françaises » et/ou « Actions de pays de la

zone euro » et/ou « Actions internationales » et/ou « Actions des pays de l'union européenne ».

• Instruments du marché monétaire et titres de créances :

Le FIA peut être investi en direct (jusqu'à 10% de l'actif net) ou via des OPC (80% maximum de l'actif net), dont 20% maximum de la poche taux en OPC « émergents », en titres de créances et instruments du marché monétaire, sans règle de notation, sans règle de répartition stricte entre dette publique et dette privée, la latitude étant laissée au gérant qui agit en fonction de ses anticipations. Le FIA peut être investi en obligations convertibles à hauteur de 10% maximum de son actif net. Le FIA est notamment investi en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger, et de parts ou actions de fonds d'investissement relevant de la Directive 2011-61-UE de droit français, ou établis dans d'autres états membres de l'Union européenne relevant des classifications AMF ou catégories suivantes : « Obligations et autres titres de créances libellés en euro » et/ou « Obligations et autres titres de créances internationaux » (80% maximum de l'actif net), « Diversifié » (20% maximum de l'actif net) et/ou « monétaires » et/ou « monétaires court terme » (30% maximum de l'actif net).

• Parts ou actions d'OPC :

Le FIA peut investir jusqu'à 100% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger, et/ou en parts ou actions de fonds d'investissement relevant de la Directive 2011-61-UE de droit français, ou établis dans d'autres états membres de l'Union européenne. Ces FIA doivent répondre aux exigences de l'article R214-32-42 du Code monétaire et financier. Le FIA peut investir dans des OPC gérés par la société de gestion. Le FIA se réserve la possibilité d'investir jusqu'à 10% de son actif net en fonds professionnels spécialisés et en fonds de capital investissement.

Le FIA peut utiliser des instruments financiers à terme et conditionnels dans un but de couverture ou d'exposition du portefeuille aux risques actions, taux et change, et ce dans la limite de 100% de l'actif net. Il peut également détenir des titres intégrant des dérivés. Le FIA s'inscrit dans une fourchette de sensibilité comprise entre 0,15 et 15. »

Le fonds capitalise ses revenus.

La valeur liquidative est calculée en euro sur les cours de clôture de bourse de chaque vendredi conformément au règlement du fonds. Les rachats sont exécutés chaque semaine sur la base de la prochaine valeur liquidative (soit à cours inconnu) selon les dispositifs mis en place dans l'entreprise. Les demandes, accompagnées s'il y a lieu des pièces justificatives, sont à adresser directement au teneur de comptes conservateur de parts et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative. Les avoirs sont indisponibles pendant 5 ans ou jusqu'au départ à la retraite, sauf cas de rachat anticipé prévus par la réglementation.

Recommandation : La durée de placement recommandée est de 5 ans minimum. Ce fonds pourrait donc ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette échéance.

Profil de risque et de rendement :

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Cette donnée est basée sur la volatilité du fonds ;
- les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds ;
- la catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps ;
- la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque » ;
- le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Cette classification reflète le profil de risque et de rendement du FIVG maître lié à son investissement en instruments du marché monétaire et/ou obligataire et/ou actions. Le profil de risque et de rendement du FCPE nourricier n'est pas différent de celui du FCP maître et est par conséquent classé dans la catégorie [4].

Risques importants pour le FIA non pris en compte dans cet indicateur : Risque de crédit : Le portefeuille peut être exposé à des produits de taux et crédit sur tous types de maturités, toutes qualités de signatures ou toutes zones géographiques.

Risque de contrepartie : le FIA est exposé au risque de faillite, de défaut de paiement ou à tout autre type de défaut de toute contrepartie avec laquelle il aura conclu un contrat ou une transaction.

Les modalités de souscription et de rachat du FIVG maître sont disponibles dans son prospectus.

Frais :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,31% (*)
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

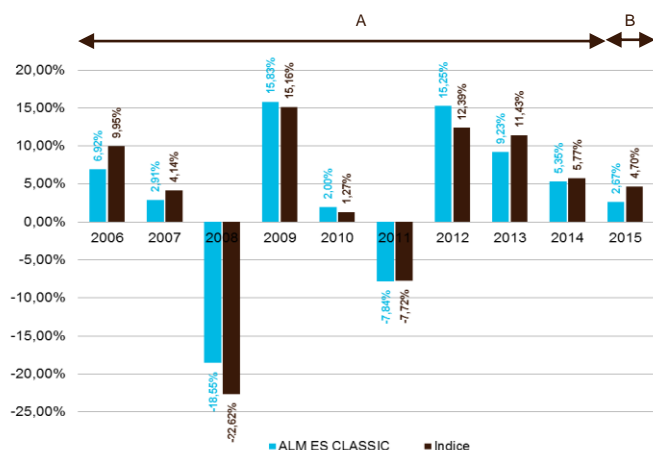
Les **frais d'entrée et de sortie** communiqués sont des frais maximums. Dans certains cas, vous pouvez donc payer moins. L'investisseur peut obtenir de son entreprise le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

(*) Le chiffre des frais courants communiqué se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2015 ; ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. **Les frais courants ont été calculés dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité. A compter du 25 septembre 2015, le FCPE devient un fonds nourricier du FIVG « ALM CLASSIC ».** Il exclut :

- les commissions de surperformance ;
- les frais d'intermédiation, sauf dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter aux articles 16 et 17 du règlement du fonds.

Performances passées :



- A : Le FCPE n'est pas nourricier
Indicateur de référence : 50% Euro Stoxx (DR, clôture) +50% EuroMTS 3-5 (CR, clôture)
- B : Depuis le 25/09/2015 : Le FCPE est nourricier du fonds ALM CLASSIC
Indicateur de référence : 52% Barclays Capital Euro Aggregate Bond+ 18% Eonia Capitalisé Jour + 10% CAC 40 + 20% MSCI World

- Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures ;
- les frais courants ont été inclus dans le calcul des performances passées ; les frais d'entrée ont été exclus du calcul des performances passées ;
- le fonds ALM ES CLASSIC a été créé en 1994 ;
- la monnaie dans laquelle les performances passées ont été évaluées est l'euro.

Les performances affichées jusqu'au 31 décembre 2014 ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité. A compter du 25 septembre 2015, le fonds devient un fonds nourricier du FIVG « ALM CLASSIC » qui a pour indicateur de référence : 52% Barclays Capital Euro Aggregate Bond+ 18% Eonia Capitalisé Jour + 10% CAC 40 + 20% MSCI World. Cet indice composite est calculé coupons et dividendes réinvestis.

Informations pratiques :

- **Dépositaire** : CACEIS BANK FRANCE
- **Teneur de compte** : désigné par l'entreprise
- **Forme juridique** : fonds d'épargne salariale multi-entreprises
- **Lieu et modalités d'obtention d'information sur le FCPE et le FIVG Maître** (règlement/prospectus/rapport annuel/documents périodiques) : Agicam - 14, rue Auber, 75009 Paris ou sur le site Internet www.agicam.fr
- **Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques** notamment la valeur liquidative : Agicam - 14, rue Auber, 75009 Paris ou sur le site Internet www.agicam.fr
- La législation fiscale du pays d'origine du fonds (France) peut avoir un impact sur les investisseurs.
- Le présent FCPE n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition est disponible sur le site internet de la société de gestion : www.agicam.fr).
- **Rôle, composition et mode de désignation du conseil de surveillance** : le conseil de surveillance se réunit au moins une fois par an pour l'examen du rapport de gestion et des comptes annuels du fonds, l'examen de la gestion financière, administrative et comptable et l'adoption de son rapport annuel. Les modifications du règlement du fonds nécessitant un agrément de l'AMF ne peuvent être décidées sans l'accord préalable du conseil de surveillance, à l'exception des modifications consécutives à une mutation du fonds maître.
Le conseil de surveillance est composé pour chaque entreprise (ou groupe) de :
 - 1 membre, salarié porteur de parts représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés de chaque entreprise ou groupe, élu directement par les porteurs de parts ou désigné par le comité (ou le comité central) d'entreprise ou les représentants des diverses organisations syndicales,
 - 1 membre représentant l'entreprise (ou le groupe), désigné par la direction de l'entreprise (ou du groupe).
- La responsabilité d'Agicam ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du fonds d'épargne salariale.

Ce fonds d'épargne salariale est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Agicam est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 6 juillet 2016.

Politique d'investissement

I. Politique de gestion

1. Scénario macroéconomique

La croissance mondiale a nettement accéléré en fin d'année (3,1% au 3^{ème} trimestre) après un début d'année un peu faible (respectivement 2,2% et 2,6% au 1^{er} et 2^{ème} trimestre).

Aux États-Unis, la consommation privée a ralenti en début d'année malgré la solidité du marché du travail et la faiblesse des prix du pétrole, pour fortement rebondir par la suite. Le commerce extérieur a aussi été un important moteur de croissance au 3^{ème} trimestre. Sur l'ensemble de l'année, la croissance devrait cependant rester bien inférieure à la moyenne historique en atteignant environ 1,7%.

En zone euro, l'activité s'est maintenue vers 1,5% toute l'année. L'économie espagnole est restée très dynamique (environ 3,2% de croissance annuelle) alors que l'Italie peine à accélérer (1,0%). En Allemagne, l'activité a ralenti en milieu d'année ; mais la croissance devrait tout de même rester à environ 1,8% en moyenne annuelle. En France, le PIB avait fortement progressé en début d'année (2,4% au 1^{er} trimestre) pour ensuite nettement ralentir, affecté par la faiblesse de la consommation. La croissance annuelle devrait à peine dépasser 1%.

En mars, afin de relancer l'inflation et le crédit au secteur privé, la BCE a annoncé de nouvelles mesures d'assouplissement monétaire : une baisse de ses taux directeurs, des opérations de refinancement à long terme des banques et une augmentation des achats obligataires à 80 Mds par mois, dont des titres de dette privée non bancaire. En décembre elle a prolongé le programme d'achat d'actifs delà de mars 2017, mais à un rythme réduit de 60 Mds par mois, jusqu'à la fin de l'année 2017 (au moins).

Après plusieurs mois de recul des prix, l'inflation est redevenue positive vers le milieu d'année et a atteint 1,1% en glissement annuel en décembre. Cependant, l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie) est restée faible (0,9%).

Au Royaume-Uni, la croissance n'a pas montré de signe tangible de ralentissement depuis l'annonce du Brexit : le PIB a progressé de 2,3% au 3^{ème} trimestre. Au Japon, la croissance a été plus forte qu'attendue au premier semestre, mais devrait rester modeste sur l'ensemble de l'année (1%). En Chine, la croissance a temporairement ralenti au 1^{er} trimestre (4,9%) mais est repassée au-dessus de 7% sur le reste de l'année, grâce au dynamisme de la demande domestique. Le bilan est contrasté parmi les autres pays émergents : l'Inde enregistre toujours une croissance supérieure à 7%, la Russie semble sortir de récession ; mais l'économie brésilienne se contracte toujours.

Marchés financiers : performances positives des actions et des obligations

Les taux monétaires européens ont fortement baissé en début d'année, avec la baisse du taux de dépôt de la BCE à -0,40%. Depuis, ils se sont stabilisés sur des niveaux très négatifs. L'EONIA s'établit à -0,33% fin 2016 et l'Euribor 3 mois à -0,32%. Tout au long du 1^{er} semestre 2016, les taux longs ont baissé pour atteindre des points bas historiques au cours de l'été, en zone euro comme aux États-Unis. Cette tendance s'est inversée à l'automne et surtout après l'élection de Donald Trump, les marchés anticipant une politique monétaire moins accommodante, en réponse à l'accélération de l'inflation et l'assouplissement (éventuel) de la politique budgétaire américaine. La Fed n'a procédé qu'à une seule hausse de taux dans l'année (en décembre), mais a en effet durci le ton en décembre en indiquant 3 hausses pour 2017.

Les taux 10 ans américains, qui avaient atteint un point bas à 1,36% en juillet, sont fortement remontés en terminant l'année à 2,44%. La remontée des taux aux États-Unis a en partie entraîné les taux européens, mais dans une moindre mesure étant donné la politique monétaire toujours très accommodante de la BCE. Les taux 10 ans en France s'établissent ainsi à 0,68% fin 2016, après avoir baissé jusqu'à 0,10% en juillet ; les taux 10 ans allemands, négatifs tout au long du 3^{ème} trimestre, sont remontés à 0,21%. Cependant, cette remontée n'a pas compensé la baisse du 1^{er} semestre : les taux longs européens enregistrent une baisse sur l'ensemble de l'année.

Ceci correspond à une hausse du prix des obligations : les performances obligataires sont donc positives en 2016 : l'indice des emprunts d'États européens de maturité 7 à 10 ans progresse de 3,9%. Les marchés boursiers ont été affectés en début d'année par les inquiétudes sur la croissance chinoise et la chute des prix pétroliers.

Après la levée de ces incertitudes, et malgré un calendrier politique chargé, les marchés américains ont fortement rebondi à compter du printemps 2016 et ont progressé jusqu'à la fin de l'année. Le S&P 500 affiche une performance annuelle de 15,3% (dividendes réinvestis, en euros). Les marchés européens n'ont rebondi que bien plus tard. Leurs performances sont donc plus modestes : les marchés français ont progressé de 8,9% sur l'année, soit nettement plus que les actions européennes (4,1%), tirées à la baisse par la faible performance de la bourse italienne.

2. Politique de gestion

Rappel de l'objectif du fonds et de son mode de gestion

Le fonds est intégralement investi dans l'OPC maître « ALM CLASSIC ».

Le fonds ALM ES Classic est un fonds nourricier d'ALM Classic, qui présente un profil de risque dit « prudent ». Le FCPE est en retard par rapport à son indice de référence sur l'année 2016. Cet écart s'explique par la sous-performance du fonds maître ALM Classic par rapport à son indice.

(*) La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Les commentaires de gestion sont ceux du fonds maître :

« En début d'année, les actions ont été surpondérées dans le portefeuille. Toutefois, une couverture a été maintenue dans l'éventualité d'un fort décrochage des marchés actions. Cet événement, qui ne s'est pas matérialisé, a légèrement coûté au fonds. Arrivée à échéance en septembre, cette couverture n'a pas été renouvelée.

Durant le premier trimestre, l'Europe a été préférée aux Etats-Unis. La sous performance de la zone a donc pénalisé la performance relative du fonds. Cette surpondération a toutefois été maintenue tout au long de l'année en profitant de points d'entrée en cours d'année. Cela permet de redéployer une partie de l'allocation monétaire qui avait été constituée.

En revanche, le fonds n'a pas pleinement bénéficié de la reprise des marchés actions. En effet, les gérants sélectionnés n'étaient que peu exposés aux deux secteurs qui ont principalement tirés les marchés à la hausse : l'énergie et les valeurs financières.

Par ailleurs, une partie de l'exposition japonaise a progressivement été réallouée vers les marchés émergents.

Concernant l'allocation obligataire, le premier trimestre a, une fois de plus, donné raison aux gestions benchmarkées. En effet, le rallye obligataire s'est poursuivi et le fonds n'en a profité que de manière limitée en raison de sa sous-sensibilité relative et de son exposition aux stratégies dites « overlay ». En revanche, l'écartement des écarts de taux sur le marché du crédit constaté mi-février a permis un repositionnement sur les obligations privées de bonne qualité (« investment grade ») et a également permis d'initier une position sur les obligations à haut rendement américaines.

Lors du second trimestre, la surpondération actions a été maintenue, ainsi qu'une surpondération sur le monétaire, et ce au détriment des obligations. Compte tenu de la sous-performance de l'Europe vis-à-vis du reste du Monde, les actions européennes et françaises ont fortement pénalisé le fonds. L'effet sélection sur la poche actions européennes a également été très pénalisant. Les actions américaines ont, elles, contribué positivement à la performance, mais cette exposition favorable a été limitée par quelques gérants à la peine par rapport à l'indice américain. Les actions émergentes ont permis de compenser la perte subie sur les fonds japonais. La sous-performance de la poche obligataire au cours du trimestre est due pour partie à la sous-sensibilité de la poche mais également à une poche « overlay » qui a sous-performé. Les obligations indexées à l'inflation et les taux longs américains ont, eux, contribué positivement.

La performance du troisième trimestre a été moins pénalisée par la poche obligataire : les obligations indexées sur l'inflation et la position sur la dette émergente- liquidée courant septembre- ont positivement contribué à la performance. Après la surprise liée au vote britannique, les marchés actions se sont bien repris durant l'été. La surpondération actions –tout particulièrement européenne- maintenue sur la période, a

contribué positivement à la performance du fonds. L'exposition aux marchés émergents a également une nouvelle fois été payante.

Le quatrième trimestre a fini par donner raison à l'allocation du fonds. Les actions françaises ont surperformé toutes les autres zones. Toutefois, le fonds n'en a pas pleinement bénéficié car les gérants n'ont pas réussi à répliquer la performance des indices. La poche obligataire a contribué positivement à la performance, mais la sélection a été pénalisante. La poche overlay a, quant à elle, surperformé l'indice obligataire.

Il s'agit encore d'une année qui a donné raison aux gestions indicielles, les gérants actifs ayant eu du mal à surperformer durablement en raison des rotations sectorielles qui se sont enchaînées. »

3. Perspectives

Perspectives 2017 : accélération de la croissance et des prix.

L'excédent d'offre de pétrole devrait disparaître cette année, surtout après l'accord de l'OPEP pour modérer la production jusqu'en mai, permettant une stabilisation des prix entre 55-60 dollars le baril.

L'inflation d'ensemble devrait de ce fait rejoindre, puis dépasser l'inflation sous-jacente (actuellement à 0,9% en zone euro et 2,1% aux Etats-Unis). En moyenne annuelle, elle gagnerait plus d'un point, pour atteindre 1,5% en zone euro et 2,5% aux Etats-Unis. L'accélération de la croissance mondiale fin 2016 lui donne un effet d'acquis favorable pour 2017 : elle devrait atteindre 3%, après 2,4% en 2016.

Les Etats-Unis devraient renouer avec une croissance annuelle d'environ 2,5% et la Chine ralentir à peine, vers 6,5%. La zone euro se maintiendrait sur un rythme proche de 1,5 à 2% : mais elle connaîtra une année électorale chargée, avec des élections générales aux Pays-Bas, en France, en Allemagne et peut-être en Italie, qui pourraient remettre en cause le consensus sur la politique économique de la zone.

Pour soutenir un retour de l'inflation vers 2%, la BCE devrait pratiquer des taux d'intérêt négatifs jusqu'à la mi-2018 au moins et achètera près de 800 Mds € d'obligations cette année. Aux Etats-Unis en revanche, la Fed a durci le ton en indiquant 3 hausses de taux (75pb) pour l'année. Les taux longs américains s'orientent donc à la hausse pour refléter ce changement de régime, entraînant en partie les taux longs européens. Une hausse modérée des taux longs ne devrait pas empêcher une poursuite de la reprise boursière européenne, soutenue par des taux de dividendes élevés de 3,6% et des perspectives de hausse des bénéfices de 10 à 15% sur l'année.

Avertissement :

Les données chiffrées, commentaires et analyses figurant dans cette présentation reflètent le sentiment d'AGICAM sur les marchés, leur évolution, leur réglementation et leur fiscalité, compte tenu de son expertise, des analyses économiques et des informations possédées à ce jour. Il ne saurait toutefois constituer un quelconque engagement ou garantie d'AGICAM.

En aucun cas, la responsabilité d'AGICAM ne saurait être engagée par une décision d'investissement, de désinvestissement ou de conservation prise sur la base des dits commentaires et analyses.

II. Performances

	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016
Actif net	31 523 489,56 €	30 805 482,22 €	31 531 896,68 €	31 831 649,97 €	32 186 601,64 €
Nombre de parts	9 696 112,0076	8 656 396,1722	8 464 006,6863	8 273 861,5320	8 209 063,6573
VL	3,25 €	3,55 €	3,72 €	3,84 €	3,92 €
Performance cumulée du FCPE	15,25%	9,23%	4,79%	3,23%	2,08%
Performance cumulée de l'indice de référence : 52% Barclays Capital Euro Aggregate + 18% EONIA Capitalisé Jour + 10% CAC 40 + 20% MSCI World (clôture DR) (*)	12,39%	11,43%	5,34%	5,12%*	4,88%

(*) : Nouvel indice de référence depuis le 25/09/2015.

(Ancien indice : 50% EURO STOXX (Clôture avec DR) + 50% Euro MTS 3-5 ans (Clôture avec CR)).

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

1. Affectation des sommes distribuables

Capitalisation dans le fonds.

2. Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ALM CLASSIC	1 616 992,76	2 140 648,23

3. Méthode de calcul du risque global : Méthode de l'engagement

Néant.

4. Changements affectant le fonds

- Le 16 février 2016 :
 - mise à jour des performances et des frais courants dans le DICI.
- Le 6 juillet 2016 :
 - suppression des noms des agences de notation dans les contraintes de qualité de crédit des titres.

III. La Déontologie

1. Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC

Conformément aux dispositions du Code de déontologie des OPC, nous vous informons que :

- nous n'avons effectué aucune opération sur les titres des sociétés du Groupe ;
- nous avons recouru aux OPC (OPCVM et/ou FIA) de la société de gestion.

2. Politique de meilleure exécution

Conformément à l'article 314-75 du RGAMF, la politique de meilleure exécution est disponible auprès de la société de gestion.

3. Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 314-82 du RGAMF, le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible auprès de la société de gestion.

4. Exercice des droits de vote

Conformément à l'article 314-101 du RGAMF, le rapport relatif à l'exercice des droits de vote sur la période sous revue est disponible sur le site internet de la société de gestion.

5. Loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte – Article 173

Conformément au décret d'application n°2015-1850 du 29 décembre 2015.

Les informations relatives à la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la politique d'investissement sont disponibles sur le site internet de la société de gestion www.agicam.fr et en annexe du présent rapport.

6. Politique de rémunération

Les informations concernant la politique de rémunération du personnel d'Agicam se trouvent sur le site d'Agicam (www.agicam.fr).

7. Informations sur les produits à effets de levier

Le FCPE n'est pas concerné.

8. Réglementation SFTR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

Ces informations ont été communiquées par courriel au gestionnaire administratif et comptable :

CACEIS FA 1/3, place Valhubert -75013 Paris

Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion	1,00%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement	1,08%
Ce coût se détermine à partir :	
- des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement	1,08%
- déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPC investisseur	-
Autres frais supportés par l'OPC	-
Ces autres frais se décomposent en :	
- commission de surperformance	-
- commissions de mouvement	-
Total facturé à l'OPC au cours du dernier exercice clos	2,08%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	-

Les pourcentages présentés dans ce tableau ont été arrondis au plus proche à la deuxième décimale.

Bilan Actif

Bilan Actif au 30/12/2016

Portefeuille : 139034 ALM ES CLASSIC

	30/12/2016	31/12/2015
INSTRUMENTS FINANCIERS	32 189 794,84	31 833 164,00
OPC MAÎTRE	32 189 794,84	-
Organismes de placement collectif	-	31 833 164,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	31 833 164,00
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
CRÉANCES	-	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	-	-
COMPTES FINANCIERS	51 457,63	28 156,34
Liquidités	51 457,63	28 156,34
TOTAL DE L'ACTIF	32 241 252,47	31 861 320,34

Bilan Passif

Bilan Passif au 30/12/2016

Portefeuille : 139034 ALM ES CLASSIC

	30/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES	-	-
Capital	32 444 522,23	29 399 102,56
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	27 328,89	1 753 757,61
Résultat de l'exercice (a, b)	-285 249,48	678 789,80
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	32 186 601,64	31 831 649,97
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
DETTES	54 650,83	29 670,37
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	54 650,83	29 670,37
COMPTES FINANCIERS	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	32 241 252,47	31 861 320,34

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors Bilan

Hors-bilan au 30/12/2016

Portefeuille : 139034 ALM ES CLASSIC

	30/12/2016	31/12/2015
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de résultat

Compte de résultat au 30/12/2016

Portefeuille : 139034 ALM ES CLASSIC

	30/12/2016	31/12/2015
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	27 581,29	687 952,30
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	338 873,12
Crédits d'impôt	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Autres produits financiers	-	-
TOTAL (1)	27 581,29	1 026 825,42
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	3,96	432,30
Autres charges financières	-	-
TOTAL (2)	3,96	432,30
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	27 577,33	1 026 393,12
Autres produits (3)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	313 582,52	332 777,44
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	-	-
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)	-286 005,19	693 615,68
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	755,71	-14 825,88
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	-	-
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)	-285 249,48	678 789,80

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net. Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux maximum de frais de gestion autorisé est de 1% TTC de l'actif net. Les frais de gestion sont à la charge du fonds.

Sur la période, le taux de frais de gestion s'élève à 1% TTC de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

Le résultat net ainsi que les plus-values réalisées sont intégralement capitalisés chaque année. Il en va de même des crédits d'impôt qui leur sont attachés et dont la restitution sera demandée à l'administration par le dépositaire. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs.

Evolution de l'actif net

Evolution de l'actif net au 30/12/2016

Portefeuille : 139034 ALM ES CLASSIC

	30/12/2016	31/12/2015
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	31 831 649,97	31 531 896,68
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)*	4 233 378,76	4 400 845,81
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)*	-4 472 708,21	-5 072 592,24
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	34 611,43	4 201 628,36
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-7 192,86	-2 371 260,31
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transactions	-	-114 251,81
Différences de change	-	38 989,51
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	852 867,74	-1 477 221,71
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	1 472 876,62	620 008,88
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-620 008,88	-2 097 230,59
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-	-
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-286 005,19	693 615,68
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
ACTIF NET EN DATE D'ARRÊTÉ OU EN FIN D'EXERCICE	32 186 601,64	31 831 649,97

* La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

Ventilation des souscriptions / rachats

Souscriptions rachats au 30/12/2016

Portefeuille : 139034 ALM ES CLASSIC

	30/12/2016	31/12/2015
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	4 233 378,76	4 400 845,81
Versements de la réserve spéciale de participation	518 819,07	609 181,17
Intérêts de retard versés par l'entreprise	-	-
Versements au titre du plan d'épargne	2 792 847,68	2 919 692,75
- versements volontaires des salariés	1 961 674,11	2 130 536,52
- abondements de l'entreprise	831 173,57	789 156,23
Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	921 712,01	871 971,89
Distribution des dividendes	-	-
Droits d'entrée à la charge de l'entreprise	9 734,05	11 163,70
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	4 472 708,21	5 072 592,24
Rachats volontaires des salariés	3 320 240,84	4 025 486,47
Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	1 152 467,37	1 047 105,77

Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	-	-

Ventilation par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

Ventilation par devise de cotation

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Devise N	%
Actif								
OPC Maître	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif								
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Comptes annuels - Annexe

Ventilation par nature des postes créances et dettes

	Nature de débit/crédit	30/12/2016
Total des créances		-
Dettes	Frais de gestion	- 54 650,83
Total des dettes		- 54 650,83
Total dettes et créances		- 54 650,83

Complément d'information

CAPITAUX PROPRES

Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	1 110 018,8336	4 233 378,76
Parts rachetées durant l'exercice	-1 174 816,7083	-4 472 708,21
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	8 209 063,6573	

Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	17 100,02
Montant des commissions de souscription perçues	17 100,02
Montant des commissions de rachat perçues	-
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	-17 100,02
Montant des commissions de souscription rétrocédées	-17 100,02
Montant des commissions de rachat rétrocédées	-
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Montant des commissions de souscription acquises	-
Montant des commissions de rachat acquises	-

FRAIS DE GESTION À LA CHARGE DU FONDS

	30/12/2016
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	313 582,52
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocessions des frais de gestion	-

ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	30/12/2016
- Garanties reçues par l'OPC	-
- dont garanties de capital	-
- Autres engagements reçus	-
- Autres engagements donnés	-

AUTRES INFORMATIONS

Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2016
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-

Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2016
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-

Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code Isin	Libellés	30/12/2016
Actions			-
Obligations			-
TCN			-
OPC			32 189 794,84
	FR0007025192	ALM CLASSIC	32 189 794,84
Instruments financiers à terme			-
Total des titres du groupe			32 189 794,84

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2016	31/12/2015
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-285 249,48	678 789,80
Total	-285 249,48	678 789,80

	30/12/2016	31/12/2015
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-285 249,48	678 789,80
Total	-285 249,48	678 789,80

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2016	31/12/2015
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	27 328,89	1 753 757,61
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	27 328,89	1 753 757,61

	30/12/2016	31/12/2015
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	27 328,89	1 753 757,61
Total	27 328,89	1 753 757,61

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016
Actif net en EUR	31 523 489,56	30 805 482,22	31 531 896,68	31 831 649,97	32 186 601,64
Nombre de titres	9 696 112,0076	8 656 396,1722	8 464 006,6863	8 273 861,5320	8 209 063,6573
Valeur liquidative unitaire en EUR	3,25	3,55	3,72	3,84	3,92
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-	0,20	0,15	0,21	-
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,05	0,08	0,06	0,08	-0,03

Inventaire des instruments financiers au 30/12/2016

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
ALM CLASSIC	EUR	105 884	32 189 794,84	100,01
TOTAL FRANCE			32 189 794,84	100,01
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			32 189 794,84	100,01
TOTAL Organismes de placement collectif			32 189 794,84	100,01
Dettes			-54 650,83	-0,17
Comptes financiers			51 457,63	0,16
Total portefeuille titres			32 189 794,84	100,01
Dettes			-54 650,83	-0,17
Comptes financiers			51 457,63	0,16
Actif net			32 186 601,64	100,00

Rapport du Commissaire aux comptes



KPMG Audit
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds d'Epargne Salariale ALM ES CLASSIC

14, rue Auber - 75009 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'organe de direction de la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds d'Epargne Salariale ALM ES CLASSIC, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

KPMG S.A., société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme
d'expertise comptable et de
commissariat aux comptes à
directoire et conseil de
surveillance. Inscrite au Tableau
de l'Ordre à Paris sous le n° 14-
30260101 et à la Compagnie
Régionale des Commissaires
aux Comptes de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €. Code APE 8920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



Fonds d'Epargne Salariale

ALM ES CLASSIC

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

11 avril 2017

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par le fonds et décrits dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe, nous avons notamment vérifié la correcte application des méthodes d'évaluation retenues pour les instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 11 avril 2017

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Pascal Lagand
Associé